

Appel À Hybridation (AAH)

Phase 2 : Soutien à l'hybridation des enseignements en Licence (2021-22)

Date limite de dépôt : 15 juillet 2022

Quel est l'objectif ?

Promouvoir la transformation pédagogique et la réussite des étudiants au sein de l'UHA. Il s'agit de répondre à des enjeux de l'enseignement supérieur : répondre à la diversification de nos étudiants et de l'évolution de leurs attentes et d'autre part, prendre en compte leur nouveau rapport au savoir induit par la révolution numérique.

Cet Appel à Hybridation s'adresse aux enseignants et enseignants-chercheurs. Cet AAH est complémentaire de l'Appel à projets pour la Réussite Étudiante, qui s'adresse plus spécifiquement aux composantes et aux équipes pédagogiques. Le budget global pour ces 2 appels à projets est de l'ordre de 120 k€.

Cet appel à Hybridation finance l'effort individuel qui a été réalisé par les enseignants et enseignants-chercheurs permanents, pour la réalisation des contenus numériques qui demandent un fort investissement.

Cet Appel à Hybridation entre dans le cadre général de la réussite en Licence¹ et seules les productions des parcours en cycle **Licence** sont éligibles.

Cet appel à hybridation sera reconduit en septembre 2022.

Cadre général

- **Éligibilité** : Les enseignants, enseignants-chercheurs permanents qui ont hybridé leurs cours (cours, TD ou TP) dans un **cycle L** (Licence, B.U.T., DUT, Licence Pro, DU, cycle ingénieur jusqu'à bac+3). Les vacataires et les personnels non autorisés à un dépassement de service statutaire ne sont pas éligibles (quelques exemples de non-éligibilité : ATER, MCF Stagiaires, bénéficiaires d'une décharge de service, plafond des heures complémentaires atteint). Les travaux éligibles ne doivent pas avoir déjà bénéficié d'un soutien pour ce même module dans le cadre d'un COM ELAN ou de l'appel à hybridation 2021.
- **Périmètre** : Les productions numériques concernées sont prévues pour être exploitées au cours du volume horaire de la maquette pédagogique, que ce soit en synchrone-présentiel ou bien asynchrone. Les productions numériques mises à disposition des étudiants et venant en complément de la maquette pédagogique ne sont pas éligibles.
- **Exploitation** : Le module hybridé créé durant l'année 2021-22 doit être réutilisable pour l'année 2022-23
- **Référencement** : Compléter le volet de renseignements et accepter que le module hybridé ou les ressources numériques soient référencés.

¹ NCU ELAN, ANR 17-NCUN-0014 www.elan.uha.fr

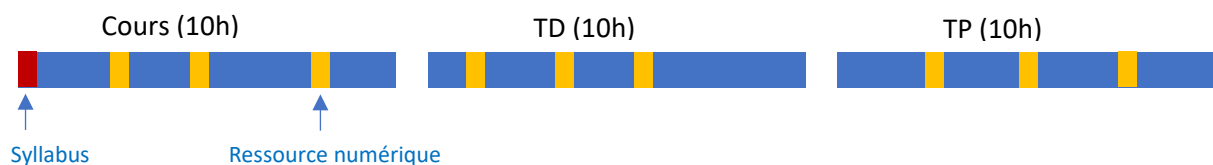
Nature du soutien

L'hybridation est un acte pédagogique en deux temps. Le premier est celui qui fixe les objectifs pédagogiques. Il relève directement du cœur de métier d'un enseignant. Le second est le développement de ressources numériques, qui seront utilisées par les étudiants dans une partie "synchrone" ou "asynchrone" du module hybridé. Ces ressources peuvent avoir été réalisées par un enseignant seul ou bien en coopération avec un ingénieur pédagogique. C'est le développement de ces ressources qui est éligible à un soutien, ainsi que la présence d'un syllabus, qui formalise les objectifs et modalités pédagogiques.

Dans le cadre de cet Appel à projets d'hybridation, ce soutien est accordé suivant le mode calcul :

- Syllabus : 1 h éq. TD
- N heures « étudiants » de ressources numériques produites = (coeff. 2) x N heures éq. TD.
- Prise en compte plafonnée à 24 h éq. TD pour chaque enseignant
- Le dédoublement de groupe Cours, TD, TP n'intervient pas dans le mode de calcul

Exemple : un enseignant dispense un module de 30h, réparti entre Cours, TD et TP. Pour sa séquence pédagogique, il a produit un syllabus et 9 ressources numériques. Dans cet exemple, chacune de ces ressources est utilisée 30 minutes par ses étudiants et elles sont exploitées durant sa séquence pédagogique. Elles sont donc strictement inscrites dans la plage horaire définie par la maquette pédagogique, que les modalités soient un enseignement synchrone ou asynchrone. Cet enseignant peut bénéficier d'un soutien de : 1h (syllabus) + 2 x (9 x 30 minutes) = **10h éq. TD**. Ce soutien est indépendant du nombre de groupes de Cours, TD ou TP. L'aide intervient uniquement pour la réalisation des ressources numériques.



Productions numériques éligibles

Deux actions numériques ne seront pas prises en compte dans le cadre de cet appel, car elles restent en dehors de l'éligibilité des dépenses à justifier : (i) L'enregistrement d'un cours donné en temps réel et placé brut sur une plateforme de diffusion. (ii) Le dépôt de supports de cours au format PDF sur Moodle ou une autre plateforme de stockage.

Quelques exemples d'actions numériques éligibles sont donnés ci-dessous (liste non exhaustive) :

- Prise en main Moodle pour la première fois et développement de contenus numériques et activités pédagogiques (forum, cartes conceptuelles, wikis, glossaires...)
- Création du syllabus du cours
- Création de quizz et QCM en ligne
- Évaluations d'activités par les pairs sous Moodle
- Création de capsules vidéo et tutoriels, création de supports interactifs (H5P par exemple)

- Utilisation de ressources numériques libres comme “geogebra”, “caséine”, etc...
- Recherche et utilisation de Ressources Educatives Libres (UNT)
- Mise en place de Tests de positionnements ou remédiation
- Création ou utilisation de jeux sérieux numériques

Répondre à cet AAH

1. Compléter le formulaire en ligne avant le 15 juillet 2022 de rigueur :

<https://e-enquete.uha.fr/index.php/468441?lang=fr>

2. Procéder au référencement du module hybridé :

<https://e-enquete.uha.fr/index.php/581263?newtest=Y&lang=fr>

Au sujet du référencement : Il s'agit de référencer le module comme existant dans une version “hybridée”, en s'appuyant sur les méthodes de référencement bibliographique maîtrisées par le Learning Center (LC). La ressource sera interrogeable sur le moteur de recherche du Learning Center. À terme, une formation intéressée par ce module pourrait contacter son auteur, ou bien de permettre à un étudiant de prendre contact avec son auteur, pour connaître les modalités pour suivre ce module. C'est une démarche qui s'inscrirait dans le cadre d'une personnalisation de parcours et qui serait validée par un contrat pédagogique. Il semble important de préciser que le référencement ne vise ni à publier, ni à mettre en ligne les ressources créées.

Processus d'examen des réponses

La validation sera en trois temps :

1. Vérification de l'éligibilité au regard de la nature de production
2. Validation par le directeur ou doyen de la composante concernée
3. Accord de mise en paiement après validation par une commission présidée par le Vice-Président Formation

La réponse sera adressée début octobre et le paiement sera effectif en novembre 2022.

Déclaration dans le service enseignement réalisé

Ces heures sont encadrées par le référentiel enseignant de l'UHA (document disponible dans « l'espace doc » de e-service) et seront à déclarer dans le “service enseignant réalisé²” à la rubrique « Autres activités Pédagogiques » sous l'item « Innovation pédagogique - pédagogie innovante ». L'intitulé des cours et le volume horaire seront adressés à chaque lauréat à l'issue du processus de validation.

² <https://service-enseignement-realise.uha.fr/>

Autres activités Pédagogiques effectuées à l'UHA (Service statutaire + heures complémentaires : REFERENTIEL)							
Type	Composante	Etape Diplôme	Semestre	Intitulé du cours	Heures TD	Nb groupes ID	
Innovation pédagogique - Pédagogie innovante	IUT Mulhouse	BUT de licence Grande École d'Ingénierie de l'Industrie de l'Automobile EA	1 et 2	ELAN_AAII_xxxx	8.00		

Service d'enseignement réalisé

Base de production

Semestre : 1 et 2 Corps : Enseignant de haut niveau Laboratoire de recherche : IUT Mulhouse Service statutaire : 192 Limitation en heures complémentaires : (ex : limitation=0 lorsque l'enseignant n'est pas autorisé à faire des HComp)	Affectation: Institut Universitaire de Technologie de Mulhouse Section CNU : Ingénierie PEDR : PES Réduction de service : (Nombre d'heures) Motif de la réduction de service :
---	--

[Formulaire de déclaration d'activité pédagogique à l'UHA]

Type d'activité pédagogique : Innovation pédagogique
 Composante : IUT Mulhouse
 Etape diplôme : BUT de licence Grande École d'Ingénierie de l'Industrie de l'Automobile EA
 Semestre : 1 et 2
 Intitulé du cours : ELAN_AAII_xxxx
 Nombre d'heures TD :
 Nombre de groupes TD :
 Abandonner Valider

Accompagnement à l'hybridation

Chaque enseignant peut se faire accompagner par le service d'accompagnement à la pédagogie (pôle APPUI) et les ingénieurs pédagogiques présents dans des composantes et les services. Ils pourront accompagner les enseignants et enseignants-chercheurs dans la formalisation d'un syllabus et le développement ou la finalisation de ressources numériques.

Contacts :

Jean-Doïc Wozniak IUT Colmar	Andrea Klinger SIO (Pépite Etena)	Bérengère Litty SERFA	Maria Shvetsova FLSH
Dilan Job IUT Mulhouse	Marie Kirscher (dès sept.) FMA	Anaïs Magnan FST	Sarah Druet-Lamy ENSCMu
Lan Zhang ENSISA	Morgane Dabrowski UHA 4.0	Géraldine Bannwarth SIO	Recrutement en cours FSESJ
Valerie Quain Pole APPUI Learning Center	Jean-Doïc Wozniak Novatris	Alain Bolli Pole APPUI Learning Center	Emilie Neufeind Pole APPUI Learning Center

Pour les composantes où il y a une vacance de poste d'ingénieur pédagogique, prendre contact avec le pôle APPUI appui.lc@uha.fr ou avec Mathieu Veuillet mathieu.veuillet@uha.fr, coordinateur UHA++.

Contact - Questions

Pour toute question, merci de s'adresser à christophe.cudel@uha.fr

Ressources pour accompagner l'hybridation



Un groupe de travail composé d'enseignants et d'ingénieurs pédagogiques a travaillé sur la création **d'un dispositif d'accompagnement pour les enseignants** souhaitant initier **une démarche d'hybridation** de leurs cours.

Ce portail est réalisé pour guider les enseignants de l'UHA dans **les ressources et les dispositifs d'accompagnements** à l'hybridation, qui sont disponibles au sein de l'Université. **Les enseignants du GT ont participé activement à la réalisation de ce portail**, en collectant des ressources et en réalisant des vidéos de présentation. Le portail est articulé autour de 6 rubriques principales : s'inspirer, se positionner, échanger, choisir un outil, utiliser une ressource libre et se former.

Lien vers le portail de l'hybridation

<https://e-formation.uha.fr/course/view.php?id=9114>